

Bulletin d'histoire politique

Chronique d'histoire militaire

Yves Tremblay



Volume 17, numéro 2, hiver 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054726ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054726ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, Y. (2009). Compte rendu de [Chronique d'histoire militaire]. *Bulletin d'histoire politique*, 17(2), 163–178. <https://doi.org/10.7202/1054726ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Chronique d'histoire militaire

YVES TREMBLAY

historien

Ministère de la Défense nationale

Dans une chronique récente, j'ai exposé le retour de l'objet « bataille » autour du livre d'Hervé Drévuillon. C'est devenu une tendance lourde, car Stéphane Audoin-Rouzeau s'y intéresse. Cet historien au flair connu publie maintenant un essai sur l'obligation pour les sciences humaines de ne pas ignorer la violence guerrière¹.

Sciences humaines. C'est à propos de celles-ci qu'on peut distinguer Drévuillon et Audoin-Rouzeau. Alors que le premier propose un retour au combat en proposant un récit renouvelé, le second emploie la multidisciplinarité. Drévuillon fait une relecture de batailles et en infère une démarche, tandis qu'Audoin-Rouzeau critique les nouveaux historiens, qui ont failli à donner aux « violences de guerre », son expression favorite, une place suffisante. Si les deux chercheurs s'accordent sur la nécessité de penser la violence, leur manière diffère : l'accent est sur la violence des combats pour l'un, donc les combattants, sur toutes les violences de guerre pour l'autre. La justification de la démarche se trouve dans l'historiographie chez Drévuillon, mais plutôt dans la nécessité de combattre l'influence parfois pernicieuse des sciences sociales chez Audoin-Rouzeau.

En effet, Audoin-Rouzeau expose les motifs pour lesquels les praticiens des sciences humaines hésitent à s'emparer de l'objet combat. Il part du constat simple que les chercheurs en sciences humaines des universités occidentales répugnent à étudier la guerre pour des raisons morales. C'est ce qui explique que les rares à s'en occuper se sentent obliger de se justifier « face au reproche qui peut leur être fait du choix de leur objet d'étude »². Nul doute qu'Audoin-Rouzeau parle d'expérience, et c'est intéressant, car il est loin d'être un historien militaire traditionnel.

Suit une autre remarque de notre auteur qui m'intéresse particulièrement ici. C'est un lieu commun depuis les années 1950 que le chercheur ne

peut s'abstraire du milieu observé. On pense évidemment aux ethnographes. L'empathie avec les sujets serait inévitable. Mais le fait que les sujets sont des soldats cause le malaise.

Pour s'expliquer, Audoin-Rouzeau expose un cas extrême, si je puis dire: celui de Christopher Browning et de son livre, titré de façon provocante *Des hommes ordinaires: le 101^e Bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*³. Le bataillon en question, formé de bons pères de famille, était à l'origine une unité de réservistes devant assurer l'ordre au sens de la circulation, de la répression de la désertion et du soutien aux autorités des territoires occupés, comme les unités semblables dans les autres pays du monde. Mais voilà que le programme nazi change la donne. L'effrayant, c'est que des hommes ordinaires, pas plus nazis que d'autres semble-t-il, participent activement, parfois avec férocité et cruauté, à l'extermination de populations entières⁴.

Le dilemme peut se résumer ainsi: «L'empathie nécessaire à toute compréhension profonde d'un sujet donne aisément l'impression d'une proximité personnelle avec ce dernier: c'est elle qui se trouve à l'origine du malentendu»⁵. Le malentendu n'a pas besoin de s'exprimer haut et fort, car il agit comme un préjugé:

[L]a question posée implicitement à celui qui parle du fait guerrier n'a-t-elle pas trait au *goût de la guerre* dont on le soupçonne d'être animé? Celui qui nous dit la brutalité de celle-ci n'est-il pas lui-même à la recherche de cette même brutalité? N'est-il pas lui-même un violent, un cruel? Sans doute ces interrogations ne peuvent-elles être énoncées de la sorte: sous une forme aussi accusatrice, elles ne peuvent pas se dire. Mais ce sont elles qui affleurent sous le soupçon d'ambiguïté – entre complaisance, fascination ou voyeurisme – qui s'attache au choix du fait guerrier comme champ d'investigation⁶.

La critique d'Audoin-Rouzeau passe aussi par l'analogie. Le correspondant de guerre aime-t-il la guerre? Le reporter-photo d'atrocités est-il un sadique? Bien sûr que non. Et Audoin-Rouzeau d'évoquer l'autocensure pour éviter d'envenimer des situations tragiques ou tout simplement parce que des motifs moraux poussent les journalistes à la retenue. La fascination de l'observateur pour l'observé n'invalide donc pas l'observation.

Du reste, l'ethnologie fait également figure de coupable, mais pas comme on l'aurait pensé. La difficulté d'Audoin-Rouzeau, historien qui inscrit sa démarche dans l'anthropologie historique, c'est de se justifier lui aussi,

malgré que la quasi-totalité des chercheurs usant de la méthode qu'il préconise continuent à ignorer l'objet militaire. La défense se fait en deux temps. D'abord, notre auteur voudrait montrer que les anthropologues font tort à leur science en jetant le bébé avec l'eau du bain. Dans un long délire – il n'y a pas d'autres mots – Audoin-Rouzeau reproche aux anthropologues, ethnologues ou ethnographes, et même aux pacifistes occidentaux, de ne pas avoir suffisamment étudié les « sociétés *warfree* », comme il les appelle. Il lui faut pourtant admettre que ces sociétés sont « très peu nombreuses »⁷. Pas très convaincant.

Le deuxième temps est une deuxième accusation, cette fois contre Norbert Elias (1897-1990), auteur fétiche en anthropologie historique s'il en est. Il serait un cas exemplaire de refoulement, de déni des « violences de guerre ». C'est particulièrement grave, insiste Audoin-Rouzeau, car Elias est un vétéran de 1914-1918, il a servi à l'avant environ un an et y a vu des horreurs. Peut-être la cause du refoulement fut-elle « un choc traumatique d'une grande force », reçu progressivement (curieux) dès la « montée au front au milieu de cadavres d'hommes et de chevaux », aggravé par l'affectation subséquente d'Elias à un hôpital militaire, où il « assiste alors à des amputations de soldats blessés, dont on sait l'aspect hautement traumatisant pour tout spectateur ». Ce que notre auteur ne pardonne pas à Elias, c'est que malgré qu'il ait baigné dans les « violences de guerre », son œuvre fut consacrée au « procès de civilisation », d'où « déréalisation de la guerre ». Elias aurait en outre une vision « aseptisée » des guerres menées par les sociétés dites civilisées⁸.

Elias considérerait 1914-1918, 1939-1945 et l'Holocauste comme des régressions temporaires, s'opérant avec réticence chez les acteurs occidentaux. Il est également accusé de ne pas avoir étudié les violences commises par les troupes allemandes entrées en Belgique en 1914, et ainsi de suite. Comme le poids de l'œuvre d'Elias dans le projet de l'anthropologie historique est déterminant, sa responsabilité serait fondamentale dans le déni que les praticiens des sciences humaines montrent aujourd'hui pour les études sur les « violences de guerre » chères à Audoin-Rouzeau : « L'immense et si tardif succès de l'œuvre de Norbert Elias, en France tout particulièrement, coïncide avec le blocage de la réception, presque au même moment, d'une œuvre capitale pour tenter de penser le xx^e siècle européen dans sa dimension la plus tragique : celle de George Mosse »⁹. Une démonstration par coïncidence donc.

Le reste du livre est une absconse défense de la nécessité du regard historien sur « les violences de guerre », en s'intéressant surtout à la « physicalité du fait guerrier », donc les corps et « l'entour des corps », ceux des combattants et ceux des civils. Plutôt qu'Elias et ses émules, il faudrait

suivre Ardant du Picq et ses continuateurs tardifs, tel John Keegan, dont « *The face of battle* reste, aujourd'hui encore, assez loin des préoccupations historiographiques françaises »¹⁰. Bref, après un détour difficile à suivre, Audoin-Rouzeau revient à l'histoire militaire anglo-saxonne des années 1970 (il cite aussi l'Américain Paul Fussell)...

Fallait-il en passer par là ? La difficulté n'est pas de combattre l'influence supposément pernicieuse d'Elias, mais de vendre un objet à une communauté d'universitaires qui n'en veut pas. En ce sens, la démarche d'Audoin-Rouzeau pourra paraître astucieuse. Maître dans le jargon à la mode, connaissant les formules toutes faites qui garantissent la popularité dans les milieux branchés, tout cela avec un pavé d'irrespect pour une figure tutélaire opportunément décédée, est une stratégie d'apprivoisement. Pour le reste, il vaut mieux lire Hervé Drévuillon.

Un inédit de Norbert Elias

Cependant, Elias était autant sociologue qu'anthropologue dans sa pratique de l'histoire ; la socialisation est au cœur de son œuvre. Il s'est donc intéressé à la profession des officiers de marine dans les années 1950, alors qu'il résidait en Angleterre. Il voulait trouver une raison expliquant le succès de la Royal Navy dans la compétition navale des xvii^e et xviii^e siècles. Sa réponse, il la trouve dans les rigidités sociales moins grandes en Grande-Bretagne qu'en France ou en Espagne. Comme la profession navale nécessite des connaissances techniques et pas seulement des aptitudes à diriger (au contraire des armées de terre de l'époque, infère-t-il), il fallait que les marines des grandes puissances arrivent à adopter un processus de recrutement et de promotion qui soit efficace, donnant des officiers capables techniquement et au plan du leadership, mais en plus un processus socialement acceptable, ce afin que la « bonne société » devienne un réservoir de recrutement. Or le mélange d'officiers issus de la grande pêche et du commerce, deux domaines d'activité où la compétence technique était primordiale, avec ceux de la noblesse, qui continuait d'accaparer la hiérarchie navale, était plus facile en Angleterre que sur le continent. En outre, il semblerait que les nobles anglais ne rechignaient pas trop à l'apprentissage technique, ce qui était virtuellement impossible à escompter des hidalgos d'Espagne. En France, c'est la bureaucratie qu'Elias met en cause, l'État devant forcer le recrutement pour compléter les cadres, sans toujours assurer une qualité suffisante ; aussi, en l'absence d'un ministre intéressé, la marine entrait en déclin.

Les lecteurs des travaux d'Elias sur la société de cour, la société des mœurs ou les sports trouvent ici un schéma explicatif familier, mais dans

les années 1950, Elias était un inconnu. Ses idées sur la socialisation n'avaient pas encore d'audience, ni chez les sociologues, pour lesquels cet original ressemblait trop à un historien, ni chez les historiens, qui de l'avis d'Elias n'attachaient pas assez d'importance aux changements de structure sociale dans le long terme. L'article sur le corps des officiers navals fut par conséquent un coup d'épée dans l'eau.

Pourquoi Elias s'est-il lancé dans ce projet alors qu'il était dans la cinquantaine? Forcé de s'exiler de l'Allemagne nazie avant d'avoir terminé sa thèse, Elias s'est réfugié en France puis en Angleterre, avant de finir sa vie aux Pays-Bas. Tous ces travaux jusque-là étaient rédigés en allemand, et très peu avaient été publiés. Aussi brillant était-il, il restait un inconnu en pays d'asile, ce qui l'a forcé à recommencer au bas de l'échelle. Il s'est rapidement rendu compte que dans la sociologie britannique des années 1930-1940, la recherche sur les professions était un thème dominant. Comme il était familier avec la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, et comme la marine est vitale en Grande-Bretagne, le sujet a semblé tout désigné. Mal lui en pris. Son premier article important sur le thème, dans un numéro du *British Journal of Sociology* de 1950, n'attire aucunement l'attention des collègues, mais aucunement. C'est grave, parce qu'Elias arrive difficilement à survivre en donnant des cours aux adultes. Il finit pourtant par décrocher un poste de *lecturer* à l'University College de Leicester en 1954. Il a alors 57 ans. Mais il ne deviendra une figure connue qu'avec les livres, articles et conférences paraissant après sa retraite de l'université au début des années 1960.

Parmi les pages devant servir à la conclusion du manuscrit inédit maintenant publié dans la collection de ses œuvres complètes, on peut lire ceci :

Nous ne réfléchissons pas toujours suffisamment aux raisons qui font qu'une institution devient ce qu'elle est. [...] Pourtant, si nous nous demandons pourquoi des changements deviennent nécessaires à chaque stade, nous découvrons qu'ils sont amenés par des imperfections et des dysfonctionnements dans l'institution, des dissensions et des conflits entre divers groupes ou factions posant des problèmes pour lesquels des solutions doivent être trouvées. Il n'y a pas moyen de comprendre ces solutions si l'on n'a pas enquêté sur la nature des dissensions, des dysfonctionnements et des conflits sociaux qui sont derrière, car le fait de poser un problème est une dynamique qui sert le développement de l'institution. Toutes les institutions que nous connaissons se développent ainsi¹¹.

Ses travaux sur la professionnalisation du corps des officiers ont souffert de l'échec de 1950 comme de sa gloire ultérieure. Il n'a cependant jamais cessé d'y travailler, et il préparait un livre sur le sujet qu'il n'a pu terminer. En 1983, il indiquait publiquement son désir que ses manuscrits inédits soient publiés, ce qu'ont fait en 2007 les presses de l'University College de Dublin.

Reprocher à Norbert Elias de ne pas s'intéresser à des objets dont il a été témoin et acteur, c'est supposer qu'un chercheur doit nécessairement trouver dans son « vécu » l'origine de ses intérêts scientifiques. C'est projeter sur un homme élevé au début du xx^e siècle des idées des années 1980-1990. En faire un bouc émissaire universel comme le fait Stéphane Audoin-Rouzeau est trop facile. Il n'est pas la bonne cible. Pourquoi pas Sartre, Derrida ou Foucault, dont les pirouettes linguistiques masquent souvent une érudition autrement sélective que celle d'Elias ?

Quelques observations sur Louise Dechêne et l'histoire au Québec

Ce qui nous ramène au Québec, car le déni dont parle Audoin-Rouzeau est, sauf exception, la règle dans le Québec universitaire.

J'ai mentionné dans ma précédente chronique la parution du grand livre posthume de Louise Dechêne¹². Le malheur, c'est que sa mort prématurée et la négligence des historiens québécois à s'intéresser au domaine militaire n'ont pas permis une rencontre plus productive entre histoire sociale et histoire militaire. En effet, les observations de Dechêne sur l'enrôlement, l'entraînement et les représentations vraies ou fausses sur les miliciens canadiens auraient gagnées à être confrontées à une histoire militaire plus sophistiquée que le suggère une note des présentatrices¹³.

L'absence d'une bibliographie distincte des notes rend difficile de poser un jugement sur cette rencontre manquée. Mais on peut dire qu'en 2000, l'année du décès de Dechêne, il y avait déjà eu des avancées qui allaient dans le sens de ses préoccupations. Cette année-là, Jay Cassel, alors étudiant à la maîtrise de Queen's, mesurait l'inefficacité au feu du milicien canadien. René Chartrand avait publié dès 1993 une synthèse sur la même période, plus détaillée à bien des égards. Et Jean-Yves Gravel avait suggéré dès 1974 de s'intéresser à plusieurs sujets abordés par Dechêne.

Dechêne n'était pas ignorante, comme trop de ses collègues, du changement de perspective introduit dans l'historiographie militaire par les travaux de John Keegan, mais elle n'en connaissait que la pointe de l'iceberg. De ce chercheur britannique, elle mentionne *A history of warfare*, parue en 1993¹⁴, ce qui est étrange, car un livre plus ancien du même auteur, le livre qui a tout changé, *The face of battle*, est sorti en première édition

en 1976, avec douze rééditions ou réimpressions dans les années 1990, sans compter une traduction française. Les fondations d'une rénovation de l'histoire militaire sont donc antérieures à l'œuvre de Dechêne, indépendante d'elle et étrangère à l'historiographie qu'elle utilise, la vieille historiographie québécoise et canadienne, ou à celle qu'elle entendait dorénavant privilégier, l'historiographie française des années 1950 aux années 1990, qui était très en retard, comme l'avoue Audoin-Rouzeau. Opposer l'histoire à la Groulx à la nouvelle histoire de Dechêne, comme on le suggère dans la présentation, est non pertinent en 2008 et était non pertinent en 2000 ou en 1993.

Je ne voudrais pas paraître injuste envers madame Dechêne, qui a fait du bon travail en relisant des dizaines de mètres d'archives et de sources imprimées anciennes en plus de centaines de livres et d'articles de vieille histoire militaire pour y trouver des choses pertinentes. Mais il est symptomatique qu'il lui ait fallu tant de travail pour arriver à faire des rapprochements qu'elle aurait pu tirer directement d'une histoire anthropologique du militaire, peut-être encore naissante, mais déjà productive. Est-ce qu'un préjugé solidement ancré au Québec n'est pas à l'origine de cette quête épuisante?

J'espère tout de même que ce livre va ouvrir une brèche. Mais il reste qu'il faudra un jour rendre à Jean-Yves Gravel et à d'autres le crédit qui leur revient, celui d'avoir placé l'histoire militaire sur le terrain de l'histoire sociale, non vidée de la « violence de guerre » comme le dit Audoin-Rouzeau.

Soldats, citoyens

Dans le même ordre d'idées, Deborah Cowen, du département de géographie de l'Université de Toronto, ouvre un chantier sur la « citoyenneté sociale » et le soldat au Canada¹⁵, sans malheureusement arriver à des résultats probants.

L'historien avide de nourrir sa discipline d'emprunts aux sciences sociales y trouve souvent son compte. En même temps, il peut être irrité par une méthode cavalière. Le lien fait entre l'organisation d'une armée de masse, à compter de 1940, et l'avènement de l'État providence, vers 1942-1943, est une piste intéressante, sauf que la preuve relève trop de la coïncidence chronologique. Il y a de bonnes chances pour que madame Cowen ait raison, mais le mouvement vers l'étatisation des services sociaux est ancien – elle le lie au renforcement des États nationaux au xix^e siècle, qui recrutent en temps de paix des armées de centaines de milliers d'hommes – a d'autres racines, dont il ne faut pas minimiser l'importance :

mouvements issus de la Réforme et de la contre Réforme, travail des médecins hygiénistes et des ingénieurs sanitaires, décléricalisation, problèmes causés par les concentrations d'ouvriers, multiplication des sociétés d'entraide, avènement du socialisme, du coopératisme, influence des suffragettes, etc.

Malgré l'explication un peu courte, Cowen pose des questions qui ont des résonances importantes pour l'histoire du Québec. Outre le rôle historique de l'armée dans la venue de l'État providence, déjà noté, il y aurait l'effet des programmes de discrimination positive, dont le bilinguisme officiel, qu'elle juge plus limité qu'on l'a dit (les Canadiens anglais ont encore besoin de s'en convaincre). C'est que, au moment de l'application de la Loi sur les langues officielles, dans les années 1970, les francophones étaient déjà plus nombreux et mieux installés dans l'armée qu'on le croit.

Il y a aussi que, pour Cowen, et ceci est capital dans sa démonstration, l'armée n'est pas que le microcosme d'une société plus vaste, mais un lieu d'expériences faciles à contrôler, expériences qui peuvent être transposées ailleurs. D'où par exemple l'intérêt d'une étude sur le bilinguisme dans l'armée¹⁶. L'ingénierie sociale que nous vivons depuis les années 1940 y aurait été expérimentée. Et il est certain que la pédagogie moderne a fait des pas décisifs à cause des réformes dans l'armée après 1940.

Il serait trop long de développer en détail ces propositions. On pourrait par exemple se demander si les soldats qui retournent à la vie civile en 1945 ou en 1953, souvent après avoir appris un métier utile (contrairement à la croyance populaire, la majorité des soldats d'une armée moderne ne sont pas fantassins), habitués à des services éducatifs et de santé gratuits pour eux-mêmes et pour leurs familles, assurés d'une pension de vieillesse et de tous les services hospitaliers possibles pour leurs vieux jours, et jouissant d'une préférence d'emploi dans la fonction publique même au niveau provincial et municipal, n'ont pas joué un rôle subversif dans l'État duplessiste, et par conséquent, n'ont pas été, dans une certaine mesure, des devanciers de la Révolution tranquille¹⁷.

Cowen traite la question linguistique, je l'ai dit. Elle note que le recrutement des Québécois ne posait pas un aussi grand problème qu'on le pense, « des ruraux francophones sous-employés à la recherche d'un emploi permanent servant en grand nombre dès les années 1970 ». Elle n'explique toutefois pas que cette facilité relative du recrutement ne date que de la Seconde Guerre mondiale, alors que des mesures de discrimination positive qui ne portaient pas encore ce nom ont permis d'augmenter la part des francophones dans l'armée de terre à 19 %. Ça demeurerait toutefois en deçà de la proportion de francophones dans la popula-

tion canadienne, et l'on stagne à 20 % jusque vers 1970. L'objectif découlant de la Loi sur les langues officielles, 28 %, n'est atteint (et dépassé) que dans les années 1980. On peut donc penser que la loi a eu un impact. Cowen a toutefois pleinement raison d'insister sur le retard plus difficile à combler dans le corps des officiers¹⁸; là, la proportion, qui avoisinait les 10 % seulement en 1945, ne se redresse que dans les années 1980, avec peut-être 24 ou 25 % d'officiers francophones au milieu des années 2000.

L'auteure utilise surtout des études internes (certaines publiées) du ministère de la Défense, plus des éléments d'expérience personnelle, parce qu'elle a fréquenté, pendant peu de temps elle le concède, les milieux militaires, justement aux fins de publier ce livre.

Il y a plusieurs erreurs factuelles ou d'interprétation qui proviennent d'une lecture cursive des historiens militaires et d'une approche trop idéologique. La perception que l'armée permanente avait des effectifs plus nombreux avant la guerre qu'après¹⁹ est fausse, car l'armée permanente d'avant 1939 ne comptaient que 4 000 hommes, alors qu'en 1945, il est décidé de ne pas réduire en deçà de 25 000 hommes les effectifs du temps de paix, un chiffre largement dépassé pour cause de guerre froide. L'idée que le Canada a recruté la plus grande armée de volontaires de tous les temps est également fausse, parce qu'en chiffres absolus ce sont peut-être les États-Unis de notre époque qui ont droit à ce titre, et en proportion de la population, ce sont probablement les Australiens de la Première Guerre mondiale.

Le lien entre avènement de l'État providence et programmes sociaux des armées, positif avant les années 1990, serait devenu négatif, car le démantèlement de l'État providence auquel on assisterait maintenant (ce n'est pas démontré) aurait pour modèle le «workfare» militaire, c'est-à-dire que les programmes universels laisseraient place à des programmes pour «pauvres méritants» supposément expérimentés dans les forces armées. Ici, la preuve relève plus que jamais de la coïncidence²⁰: en l'occurrence, la montée du Reform Party et des Conservateurs qui en sont issus coïnciderait avec le programme «Quality of Life» des Forces canadiennes, qui a pourtant été instauré sous les Libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin. Mais si l'on suit Cowen, c'est le gouvernement Harper qui procéderait à la synthèse finale. La société de l'État providence canadien serait donc menacée et le modèle qu'on voudrait lui substituer existerait depuis un certain temps, dans l'armée. Tout le monde ne sera pas convaincu.

Malgré tout, plusieurs des questions soulevées dans ce livre sont pertinentes.

Nouvelles parutions : lettres, Mémoires, etc.

La récolte a été bonne depuis le début de 2008. Mais le défaut d'institutionnalisation²¹ est peut-être responsable de la proportion élevée de textes à caractères biographiques, plus faciles à préparer que les monographies, à moins que ce ne soit l'effet d'une tendance lourde dans le marché de l'édition. Les publications d'écrits autobiographiques et de biographies construites autour de lettres ou mémoires se multiplient donc. La journée 2008 est particulièrement forte chez les Canadiens anglais, où, fait nouveau, plusieurs de ces textes paraissent chez des presses universitaires comme Calgary, Wilfrid Laurier²² et UNB. Des circonstances particulières ont aussi favorisé une belle récolte québécoise, mais ici ce sont les petites maisons d'édition qui dominent, car les éditeurs universitaires québécois boudent toujours le sujet.

Bouchard, Russel. *Jean-Daniel Dumas, héros méconnu de la Nouvelle-France*, Montréal, Les éditions Michel Brûlé, 2008, 313 p.

Voici une suite logique à la publication des Mémoires de Montcalm et de Lévis par cet éditeur en 2006 et 2007, à temps pour profiter de l'effet 400^e anniversaire de Québec.

L'introduction contient quelques perles qui illustrent l'état de confusion dans laquelle la profession est tombée. Même un érudit comme Bouchard s'est laissé prendre par le goût de la langue de bois qui domine dans certains milieux. Il illustre parfaitement le malaise justificateur dont parle Stéphane Audoin-Rouzeau :

Je ne suis pas de ceux qui croient à l'objectivité en histoire – ni des auteurs ni des lecteurs. Chacun est mû par ses propres ressorts, par son propre moteur. Et il ne sera pas dit que j'aurai essayé d'influencer – en tentant de masquer par de beaux mots le champ de mes préoccupations humaines, valorisées par l'importance que j'accorde à l'honneur, au courage et à l'abnégation – des vertus qui n'ont rien à voir avec le sang et qui n'ont de valeur qu'en fonction de ceux et celles avec qui nous partageons une destinée intime. Ce champ, c'est plus exactement celui de la mémoire, une mémoire qui explique une réalité au lieu de la travestir à dessein [mais n'est-ce pas l'objectivité ?], une mémoire, base de la conscience et creuset de l'âme, qui se veut un héritage et un défi plutôt qu'une contrainte et un aplatissement²³.

Le commentaire introductif est donc souvent superflu. La vraie force de Russel Bouchard est ailleurs. Elle se trouve dans l'illustration abondante, dans les légendes qui les accompagnent et dans les notes d'érudition.

Bouchard réutilise du matériel qu'il avait assemblé pour son livre sur les armes à feu en Nouvelle-France, mais ça ne fait rien.

La seconde partie est constituée du « Traité de la défense et de la conservation des colonies » de Dumas (1721-1794), qui se veut un bilan de ses expériences coloniales, avec les leçons qu'il en tire. Il faut savoir que le héros oublié, après son affectation en Nouvelle-France, a été gouverneur des îles de France et de Bourbon. Il utilise des anecdotes tirées de ces diverses expériences, plus des matériaux collectés sur d'autres colonies françaises du temps, dont Pondichéry.

L'intérêt de cette édition réside à la fois dans le texte original, dont il n'existe que deux manuscrits, l'un à Vincennes et l'autre à Québec, et les commentaires ajoutés à ce second manuscrit, d'une main différente, mais ancienne, contemporaine de Dumas selon Bouchard²⁴. L'extrait suivant rend bien l'intérêt du procédé où le texte de Dumas est juxtaposé aux annotations postérieures, souvent de plus d'intérêt que le traité même :

Les Canadiens servaient en campagne et en garnison comme des troupes entretenues, mais sans solde, et ils étaient obligés d'acheter des fusils de leurs propres deniers; ils en avaient chez eux pour la sûreté de l'habitation et pour la chasse; ils les portaient à l'armée; de là, la diversité des calibres, d'où il résultait que le plus brave d'entr'eux perdait souvent la moitié de son utilité, dans une action décisive, à chercher au dépôt de munitions des balles du calibre de son arme. J'en ai vu s'arracher les cheveux de cet inconvénient, par le regret qu'a toujours un homme de courage quand il perd d'un moment la vue de l'ennemi²⁵.

Pour finir, disons que la présentation est soignée et le prix modique, ce qui devrait suffire à compenser le manque de notoriété de Dumas auprès des amateurs.

Chaput, Martin. *Dieppe, ma prison : récit de guerre de Jacques Nadeau*, préface de Béatrice Richard, Montréal, Athéna éditions, 2008, 141 p. (Mémoire vive)

Les livres sur Dieppe sont légion, mais en voici un qui devrait intéresser le grand public. Ce n'est évidemment pas le seul ouvrage souvenir – Lucien Dumais vient tout de suite à l'esprit – mais c'est l'un des mieux tournés. Le témoin n'est pas le seul auteur, et c'est tant mieux, car si Martin Chaput n'est pas un grand écrivain, il a le sens du récit.

Le récit de l'enrôlement (volontaire refusé en 1939, accepté en 1940), de l'entraînement, du débarquement, des combats, environ la moitié du livre, correspond à trois années de guerre. La captivité occupe les trois autres,

car, contrairement à Dumais, et malgré trois tentatives, monsieur Nadeau n'est pas parvenu à s'évader. L'ouvrage est donc équilibré, mais ce qui en fait un document précieux, c'est que ce travail ne s'appuie pas uniquement sur la mémoire du témoin, fort bonne, mais également sur une collection de souvenirs accumulés par messieurs Nadeau et Chaput. Les plus intéressants figurent d'ailleurs en fac-similés du cahier photo (mais les plans de stalags sont trop petits).

L'intérêt du livre est bien souligné par la préfacière. Béatrice Richard met en contexte la vie d'un volontaire ainsi que l'affaire de Dieppe, notamment en insistant sur la pression de l'opinion publique et des soldats eux-mêmes pour que des troupes canadiennes soient engagées au combat aussitôt que possible. Richard souligne aussi la concordance du témoignage de J. Nadeau avec d'autres témoignages, qu'elle connaît bien, puisqu'elle est une spécialiste de Dieppe.

Grâce aux efforts du trio, un petit livre qui dépasse l'anecdote. Un meilleur livre de souvenirs sur Dieppe que celui de Dumais, où les ficelles littéraires sont trop apparentes.

Cinq-Mars, Marcelle. *L'écho du front : journaux de tranchées (1915-1919)*, préface de Frédéric Rousseau, Montréal, Athéna éditions, 2008, 224 p., ill.

Les journaux de tranchées sont connus depuis longtemps et bon nombre ont fait l'objet de publication pour plusieurs des belligérants de 1914-1918. Sauf le Canada. Le livre de Marcelle Cinq-Mars comble donc un besoin. Le journal de tranchées est un objet à manipuler avec soin, car, on le constate rapidement, certains journaux n'ont qu'un rapport lointain avec les tranchées ; les meilleurs sont animés par des « amateurs » plutôt professionnels et sont imprimés sur des presses modernes. Aucun hasard si les plus beaux journaux de tranchées sont produits par des membres du Corps des ingénieurs militaires.

Il n'en reste pas moins qu'ils présentent une vision d'en bas, contrairement à la masse des archives officielles qui resteront toujours la production des officiers d'état-major. Ils fournissent donc un contre-point essentiel aux sources officielles, entendu que l'on comprenne bien la liberté relative (assez grande tout de même) dont pouvait jouir les artisans et la proximité tout aussi relative de ceux-ci avec le véritable poilu, qui vivait dans des conditions qui excluaient la possibilité de fabriquer un tel journal. Frédéric Rousseau, un historien français respecté, explique bien cela en préface.

L'humour est l'arme privilégiée dans les journaux de tranchées. Il est toujours cinglant. La hiérarchie est la principale victime, mais on y trouve également la dénonciation de conditions de vie pénibles ; les plaisanteries sur la qualité des rations, la pluie et le froid abondent. Revient également

la satire d'un ennemi avec lequel on ne sympathise pas, malgré qu'au fond les soldats des puissances centrales vivent dans des conditions semblables sinon pires. Les femmes et les embusqués sont deux autres thèmes dominants, et il est évident que ces derniers sont haïs. S'il y a peu de mentions des combats – la réticence et les difficultés d'exprimer ce qui se passe durant une bataille se comprennent facilement, autant que le risque de censure – les journaux de tranchées sont bien l'expression de combattants résolus à en découdre. On aurait donc généralement tort d'y voir un sentiment pacifiste; au contraire, le patriotisme et la haine du Boche sont largement partagés, et si la critique est toujours présente, c'est moins la guerre comme mal absolu qui est dénoncée que l'incompétence à mener des opérations trop dévoreuses de vies. La représentation des embusqués le rappelle constamment²⁶.

Il faut remarquer qu'il n'y eût pas, sauf exception, de journaux de tranchées canadiens-français, du moins qui ont survécu. Le corpus ici rassemblé est donc canadien-anglais. Toutefois, il n'y a pas de raison de croire que les mentalités révélées dans les journaux anglophones soient différentes pour les Canadiens français. On a donc ici un ouvrage qui parle d'abord aux Canadiens anglais mais qui est écrit en français. Il n'y a rien d'équivalent dans le reste du Canada. Je formule donc le vœu que les historiens canadiens-anglais, et pourquoi pas, le public canadien-anglais, se mettent au français.

À cause de la nature du matériau, il fallait soigner la présentation. Les reproductions des dessins sont excellentes – on a nettoyé les images et éliminé le jaunissement – et on a pris le judicieux parti de recomposer les poèmes et autres extraits de textes. Si les textes sont offerts uniquement en traduction française, les légendes (la bulle est encore peu utilisée) originales en anglais des dessins sont reproduites, avec traduction sur la page.

Pour qui veut s'initier à l'histoire sociale et des mentalités du soldat de 1914-1918, voilà un produit agréable et facile d'accès. Prix raisonnable.

Des livres sur la marine canadienne en français, ou presque

Gimblett, Richard H. et Richard O. Mayne (dir.). *People, policy and programmes: proceedings of the 7th Maritime Command (MARCOM) Historical Conference (2005)/Des personnes, des politiques et des programmes. Actes de la 7^e Conférence du Commandement maritime (COMAR) sur l'histoire militaire (2005)*, Ottawa, Quartier général de la Défense nationale [2008 ?], vi-287 p.

Malgré le titre, aucun article en français. Dommage, car ce colloque au thème bien choisi est riche d'information sur l'après-guerre, côté personnel y compris les difficultés disciplinaires, ainsi que côté programmes

d'équipement des années 1950, peu connus. En attendant l'histoire officielle prévue pour 2010, c'est la meilleure source sur le sujet.

Hébert, Christiane. *NCSM Montcalm: le français dans la Marine canadienne, 1923-2008*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2008, 155 p., ill.

Le personnel canadien-français pourra être mieux compris avec ce petit ouvrage sans prétention, dont on espère qu'il suscitera un intérêt pour les questions navales au Québec et qu'il encouragera les marins francophones à défendre leur langue. Compte tenu du marché, addition plutôt courageuse au catalogue de ce bon éditeur d'histoire.

Morgan, Jean-Louis et Linda Sinclair. *Ne tirez pas!* Paris, L'Archipel, 2008, 356 p. L'auteure a été membre de la Réserve navale du Canada, l'auteur est un journaliste français. Ils racontent l'aventure de la corvette NCSM St Thomas, qui, en 1944, a recueilli l'équipage d'un sous-marin allemand qu'elle venait de couler. L'histoire n'est pas banale, mais elle fait trop la part à l'extraordinaire, car les actes de clémence n'étaient pas aussi rares qu'on le laisse entendre. Utile pour les documents annexés.

Autres nouveautés

Bothwell, Robert. *Alliance and illusion: Canada and the world, 1945-1984*, Vancouver, UBC Press, 2007, xvi-464 p.

Maloney, Sean M. *The roots of soft power: the Trudeau government, de-NATOization, and denuclearization, 1967-1970*, Kingston, Queen's University Centre for International Relations, 2005, x-132 p.

On s'extasie souvent au Canada anglais sur les mérites de la politique étrangère canadienne. Ce n'est pas le cas de ces deux auteurs, qui savent être irrévérencieux.

Gabriel, Richard. A. *The warrior's way: a treatise on military ethics*, Kingston, Canadian Forces Defence Academy, 2007, ix-225 p.

Un traité sur l'éthique militaire? C'est évidemment une conséquence des problèmes très publicisés des Forces canadiennes depuis la Somalie et le Rwanda.

D'une certaine façon, ces trois derniers titres rejoignent une interrogation commune à Audoin-Rouzeau, Elias et Dechêne: comment une armée peut-elle exister dans une société peu militaire, et comment peut-elle être étudiée?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre: une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 330 p.

2. *Combattre*, p. 23.
3. Paris, Éditions Taillandier, coll. «Texto», 2007, 366 p.
4. *Ibid.*, p. 23-25. La controverse a conduit Browning a se défendre longuement dans une postface à l'édition française de poche, *op. cit.*
5. *Ibid.*, p. 26.
6. *Ibid.*, p. 27.
7. *Ibid.*, p. 38.
8. *Ibid.*, p. 46, 48, 52 et 65. Audoin-Rouzeau cite aussi un passage de *La Dynamique de l'Occident* qui le choque, à l'effet que les guerres anciennes sont des phases du processus général de pacification (*ibid.*, p. 54). Pour continuer à discréditer Elias, il mentionne enfin *Sport et civilisation : la violence maîtrisée...*
9. *Ibid.*, p. 67.
10. *Ibid.*, p. 42, 239 et 243.
11. Norbert Elias, *The genesis of the naval profession*, éd. préparée par René Moelker et Stephen Mennell, Dublin, University College Dublin Press, 2007, p. 121. Trad. libre. Audoin-Rouzeau ne cite pas cet inédit.
12. *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, éd. préparée par Hélène Paré, Sylvie Dépatie, Catherine Desbarats et Thomas Wien, Montréal, Les éditions du Boréal, 2008, 664 p.
13. *Ibid.*, p. 12, no. 6.
14. *Ibid.*, chap. IX, no. 130.
15. *Military workfare : the soldier and social citizenship in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, xiii-314 p.
16. Le Service historique de la Défense nationale a commandité de telles études dans les années 1980-1990.
17. Un cas paraît probable : Paul Sauvé aurait profité de ses fonctions dans les cabinets de Duplessis pour installer des anciens combattants dans le réseau des écoles de métier. Cette hypothèse a été évoquée lors d'un colloque à l'UQAM en 2004.
18. *Ibid.*, p. 161 et 163. Trad. libre.
19. *Ibid.*, p. 21.
20. *Ibid.*, p. 24 et tout le chap. VII.
21. Victor Davis Hanson, utilisant des chiffres de 2004, estime à environ 2% la proportion de professeurs d'université déclarant l'histoire militaire comme principal objet de recherche aux États-Unis. Tout donne à penser que cette proportion est en diminution aux États-Unis et qu'elle est plus faible dans les autres pays (« Why study war? », *Army History*, no. 68, été 1968, p. 26-32).
22. Exemples récents : Brent Wilson et Barbara J. Gill (dir.), *Hurricane pilot : the wartime letters of W.O. Harry L. Gill, D.F.M., 1940-1943*. Fredericton, Goose Lane Editions et Centre for the Study of War and Society UNB, 2007, 145 p. (The New Brunswick Military Heritage Series, 10); Debbie Marshall, *Give your other vote to the sister : a woman's journey into the Great War*, Calgary, University of Calgary Press, 2007, xxiv-319 p.; Marjorie Barron Norris (dir.), *Medecine and duty : the World War I. Memoir of Captain Harold W. McGill, medical officer, 31st Battalion C.E.F.* Calgary, University of Calgary Press, 2007, xxiv-379 p.; Bert Riggs (dir.), *Grand Bank soldier : the war letters of lance corporal Curtis Forsey*,

St. John's (Terre-Neuve), Flanker Press, 2007, xxxvii-163 p. Et une correspondance croisée: R. B. Fleming (dir.), *The wartime letters of Leslie and Cecil Frost, 1915-1919*, Waterloo (Ont.), Wilfrid Laurier University Press, 2007, xxxvi-379 p. L'approche prosopographique alimente le bon livre de Michael Petrou, *Renegades: Canadians in the Spanish civil war*, Vancouver, UBC Press, 2008, xxii-282 p., ill.

23. *Ibid.*, p. 17.

24. Jean-Daniel Dumas, p. 22.

25. *Ibid.*, p. 215, n. 286.

26. Les embusqués sont un objet d'histoire depuis quelques années. Voir le livre tiré de la thèse de Charles Ridel, *Les embusqués*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Armand Colin, 2007, 350 p., ill. Ridel écrit ceci en conclusion (p. 296): pour les combattants, l'embusqué « est le faire-valoir de l'endurance et de la vaillance qu'ils déploient anonymement en première ligne. Mais c'est toute la société de l'arrière, les hommes non mobilisés et les non combattants, mais aussi les femmes, qui subit la prégnance des représentations combattantes sur "l'embusqué" ». Ce sujet de thèse pourrait être repris au Québec.